**République Française**

**COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE**

**Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 03 décembre 2024**
**(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 décembre 2024 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE SUR MEUSE. La réunion est publique.
Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.
Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.
Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 16 présents, 4 pouvoirs, et 3 absences.
Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.
Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 octobre 2024. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

**2024-12-58 : Présentation du projet solaire de Mr MILAN BALIZEAUX**
A l'unanimité des membres votants : le Conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation du projet présenté.

**2024-12-59 : Engagement du ¼ d'investissement**
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à mandater la somme de 194 427,50 € répartie de la façon suivante : 70 000 € à l'article 21311 et 124 427,50 € à l'article 2315, avant le vote du budget primitif 2025.

**2024-12-60** : **Versement subvention au CCAS**
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à verser une subvention de 13 000 € au CCAS du budget général au budget du CCAS dès le 1er janvier 2025.

**2024-12-61 : Dossier DETR pour la Porte d'entrée Maison de Santé**
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à maintenir le dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2025.

**2024-12-62 : Attribution du marché de travaux de dissimulation des réseaux aériens de la rue du Général Sarrail**
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à attribuer l'ensemble du marché à la Société GEPELEC – 16 rue Maréchal Lannes – 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR pour un montant total de 407 143,26 euros HT.

**2024-12-63 : Vente terrain à M. et Mme BEUF Pascal**
A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à vendre les parcelles communales section AE 1119 et AE 1121, Chemin des Brouillard à Monsieur et Madame Pascal BEUF au prix de 40 € le m2.

**2024-12-64 : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal**
Avec 12 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions : Autorise Madame le Maire à modifier le règlement intérieur du Conseil Municipal.

**Questions diverses :**

Samuel AMBROSIO :

- Il a été interpelé par un administré : Par temps de grosses pluie, problème d'évacuation des eaux en bas de la Route de Montgrignon. Risque d'aquaplaning.

  Réponse de Madame le Maire :
  La commune avait demandé un devis en août dernier pour effectuer le curage du fossé. La commune n'a pas eu le droit de le faire. C'est la CAGV qui doit le faire en 2025.

**Informations diverses :**

Samuel AMBROSIO

- Lors d'un précédent conseil municipal, Christophe OME avait fait remarquer le manque de nettoyage, notamment au niveau du sol, de la halle des sports Alain Convard.
  En tant que Vice-Président à la CAGV, délégué aux équipements sportifs, Samuel AMBROSIO s'est renseigné et apporte une réponse :
  - Une entreprise de nettoyage vient régulièrement nettoyer le sol
  - Il y a un problème de résine (traces) sur le sol
  - Il n'y a pas de travaux de planifier au niveau de la CAGV pour le sol de la salle

- Deux anciens pylônes d'éclairage du terrain de Thierville ne pourront pas récupérés pour le terrain de Belleville : ils ont été promis à une autre association.

- Cambriolages sur la Zone du Wameau : manque d'éclairage public la nuit.
  Madame le Maire posera la question lors de la prochaine conférence des Maires, si il serait possible de laisser allumer la Zone du Wameau la nuit.

Marie-Paule SOUBRIER

- Nouveau Lotissement « Les Charrières »
  - Une lettre a été envoyé à Mr ROBIN pour divers problèmes de sécurité à régler rapidement : pas d'éclairage public, formation de trous sur la voirie…

- La vérification des installations électriques des bâtiments communaux par l'APAVE est en-cours.

- Harmonie municipale : le contrôle continu

Christophe OME

- Les agendas 2025 sont arrivés.
- Le Belleville Démocratie est en-cours d'impression → Distribution prévue vers le 15 décembre 2024.
- Marché de Noël : le 22 décembre 2024 de 10 h à 19 h. Environs 40 exposants inscrits.

La séance a été levée à 22 h 00 mn.

MAIRIE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE R.F 55430

Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER

Affiché le 06/12/2024